

Postulat

Mieux connaître et faire vivre l'économie locale

Line Pillet, PVL, Groupe LCVLI

Conseil communal de La Tour-de-Peilz, séance du 28 octobre 2026

Madame la Présidente,
Madame la Syndique,
Madame et Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

La Tour-de-Peilz bénéficie d'un tissu économique diversifié, composé de commerces, d'entreprises artisanales, de prestataires de services, de professions libérales, d'indépendantes et indépendants et d'entreprises actives dans de nombreux domaines. Ces acteurs contribuent à l'emploi de proximité, à la vitalité des quartiers et à la qualité de vie de la population. Mieux faire connaître leur offre permettrait de faciliter le recours aux commerces et services locaux et de soutenir leur activité.

La [Page communale « Entreprendre »](#) présente déjà plusieurs organismes qui contribuent au dynamisme économique local, notamment Promove, la Société de développement et SIC-La Tour. Elle mentionne également le répertoire de cette dernière. Ces ressources constituent un point de départ utile pour examiner comment améliorer la visibilité et l'accessibilité de l'offre locale, en tenant compte de la diversité des acteurs économiques établis dans la commune.

L'objectif est de permettre à la population d'identifier plus facilement les commerces, services et entreprises de proximité, avec une charge administrative et financière proportionnée. Une meilleure mise en valeur ou un complément des ressources existantes pourrait y contribuer, sans nécessairement créer un nouvel annuaire.

Demande à la Municipalité

Par le présent postulat, la Municipalité est invitée à étudier les possibilités d'améliorer, depuis le site Internet communal, la visibilité et l'accessibilité des informations sur les commerces, services et entreprises établis à La Tour-de-Peilz, et à présenter un rapport au Conseil communal.

L'étude porterait en particulier sur:

1. Les possibilités de mieux valoriser ou de compléter les ressources existantes, en concertation avec les partenaires économiques concernés, afin de rendre visible la diversité de l'offre locale, y compris celle des acteurs non membres d'une association économique.
2. Les conditions d'une information utile, accessible et actualisée, dans le respect de la neutralité, de l'égalité de traitement et de la protection des données. Si une solution de répertoire est retenue, les principes d'une participation volontaire, de critères d'accès transparents et d'une mise à jour fiable et peu contraignante seraient examinés.
3. Les coûts de mise en place et de fonctionnement, les ressources nécessaires ainsi que les étapes et le calendrier indicatif des améliorations proposées.

La Municipalité conserve le choix de la solution, des partenaires et des modalités de gestion. Le rapport est appelé à identifier les améliorations pertinentes et leurs conditions de réalisation, en privilégiant une approche simple, proportionnée et fondée sur les ressources existantes. Toute mesure nécessitant une décision ou un crédit du Conseil communal lui serait soumise selon les règles applicables.

Prise en considération et traitement

Je sollicite la prise en considération immédiate de ce postulat et son renvoi à la Municipalité. Compte tenu du périmètre ciblé de la demande, je souhaite que le rapport puisse être présenté, dans la mesure du possible, au premier semestre 2027, dans le respect du délai réglementaire.

Line Pillet
Conseillère communale
Groupe LCVLI